



Petit catéchisme ou abrégé de la doctrine chrétienne, d'après le catéchisme de Heidelberg

<https://hdl.handle.net/1874/26356>

gou

PETIT CATÉCHISME

OU

ABRÉGÉ DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE,

D'après le Catéchisme de HEIDELBERG.

Traduit de l'allemand

PAR Louis DURAND, PASTEUR.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE,
Rue de l'Impératrice, 33.

1864.

Bruxelles. — Imprimerie de J.-B. SCHILDERS,
Chaussée d'Etterbeek (avenue Mon-Loisir, 2 bis).

PETIT CATÉCHISME.

1. DEMANDE. Combien de choses devez-vous savoir pour vivre et mourir consolé et heureux ?

RÉPONSE. Trois : 1^o Combien sont grands mon péché et ma misère. 2^o Par quel moyen je puis en être délivré. 3^o Quelle reconnaissance je dois à Dieu pour cette délivrance.

PREMIÈRE PARTIE.

Grandeur de mon péché et de ma misère.

2. D. Par quel moyen connaissez-vous votre misère ?

R. Par la loi de Dieu.

3. D. Qu'est-ce donc que Dieu vous a ordonné dans sa loi ?

R. Il nous l'a fait connaître par écrit dans les dix commandements, qui sont ainsi (Exod. XX, 3-17) :

1. Commandements de la première table.

I. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

II. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ici-

bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosternerás point devant elles, et ne les serviras point : car je suis l'Éternel ton Dieu, le Dieu Fort, qui est jaloux, punissant l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent ; et faisant miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

III. Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain ; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

IV. Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre ; mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est en tes portes. Car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui est en eux, et s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

II. Commandements de la seconde table.

V. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.

VI. Tu ne tueras point.

VII. Tu ne commettras point adultère.

VIII. Tu ne déroberas point.

IX. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

X. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

4. D. Comment divise-t-on ces commandements ?

R. En deux tables.

5. D. Quel est le sommaire de ce que Dieu vous ordonne dans les quatre commandements de la première table ?

R. Que je dois aimer le Seigneur mon Dieu de tout mon cœur, de toute mon âme, de toute ma pensée et de toute ma force. C'est là le premier et le grand commandement (Matth. XXII, 37-38).

6. D. Quel est le sommaire de ce que Dieu vous ordonne dans les six commandements de la seconde table ?

R. Que je dois aimer mon prochain comme moi-même.

De ces deux commandements, qui nous prescrivent l'amour pour Dieu et l'amour pour le prochain, dépendent toute la loi et les prophètes (Matth. XXII, 39-40).

7. D. Pouvez-vous observer ces deux commandements ?

R. Nullement, car je suis naturellement enclin à haïr Dieu et mon prochain; et je reconnais avec tout repentir

devant Dieu que, par mes pensées, mes paroles et toute ma conduite, j'ai transgressé et je transgresse ses commandements.

8. D. Dieu a-t-il donc créé l'homme si méchant et si pervers?

R. Non, tout au contraire; Dieu est saint et juste, et il a créé l'homme bon et à sa ressemblance, afin que l'homme le connût et vécût à sa gloire dans une justice et sainteté véritables.

9. D. D'où vient donc que vous êtes si corrompu et pervers?

R. De la chute et désobéissance de nos premiers parents, dans le paradis terrestre; c'est pourquoi je confesse devant Dieu que j'ai été conçu et que je suis né dans le péché.

10. D. En quoi donc a consisté la désobéissance de nos premiers parents?

R. Dieu leur avait défendu de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et ils transgressèrent ce commandement.

11. D. La transgression de nos premiers parents vous concerne-t-elle?

R. Certainement, parce qu'Adam est le père de nous tous; quand il transgressa le commandement, nous le transgressâmes en lui, et tous nous péchons comme lui.

12. D. Sommes-nous donc incapables de faire ce qui est bien aux yeux de Dieu, et enclins à tout mal?

R. Oui, tout à fait ; et ce n'est que lorsque nous sommes régénérés par l'Esprit de Dieu, que nous faisons ce qui est bien aux yeux de Dieu trois fois saint.

15. D. Dieu peut-il laisser sans châtement cette désobéissance, votre corruption et votre transgression ?

R. Non, il ne le peut ; mais d'après sa justice et son juste jugement il doit, à cause de mes péchés, me punir dans cette vie et me condamner pour l'éternité, selon qu'il a déclaré : « Maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites au livre de la loi, pour les faire (Gal. III, 10). »



DEUXIÈME PARTIE.

Comment je puis être délivré de mes péchés et de ma misère.

14. D. Y a-t-il pour vous un moyen d'être délivré de votre péché, culpabilité et condamnation, et de rentrer en grâce avec Dieu ?

R. Oui, par un Médiateur tout à la fois vrai Dieu et vrai homme, et qui est parfaitement juste.

15. D. Qui est ce Médiateur.

R. Mon bien-aimé Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, comme l'apôtre Paul le témoigne : « Il y a un seul Dieu

et un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, savoir, Jésus-Christ homme (1 Tim. II, 5). »

16. D. Ne pouvez-vous pas vous sauver vous-même en revenant au bien ?

R. Non ; il faut à Dieu une satisfaction qui subsiste éternellement ; et, si je ne *crois* pas, la colère de Dieu repose sur moi.

17. D. Les hommes qui ont mieux vécu que vous ne peuvent-ils pas vous sauver ?

R. Non, car il n'y a aucun homme qui fasse le bien sans y mêler du péché.

18. D. Puisque depuis la chute d'Adam tous les hommes sont condamnés devant Dieu, sont-ils aussi tous sauvés par le Médiateur Jésus-Christ ?

R. Je ne puis être sauvé que si je suis étroitement uni à Jésus, mon Seigneur, par une foi véritable ; selon qu'il est écrit : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (Jean III, 16) ; » et : « A tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être faits enfants de Dieu, savoir, à ceux qui croient en son nom (Jean I, 12). »

19. D. Qu'est-ce qu'une foi véritable ?

R. Une foi véritable comprend : 1^o une connaissance certaine de Dieu et de ses promesses, qui nous sont révélés

dans son Évangile ; 2^o une confiance cordiale que tous mes péchés me sont pardonnés à cause de Jésus-Christ.

20. D. Que devez-vous croire, selon l'Évangile, et quelle est votre confession ?

R. 1. Je crois que le Dieu et Père de Jésus-Christ, mon Seigneur, est le seul Dieu, le Dieu vivant qui a créé les cieux et la terre et m'a aussi créé ; que, à cause de Jésus-Christ et dans sa longue patience, il continue à soutenir et conserver toutes choses ; que, à cause de son Fils bien-aimé, il est mon Dieu et mon Père ; et que tant que je demeurerai dans sa parole, il prendra soin de moi à tous égards.

2. Je crois que Jésus-Christ est le Fils unique et éternel du Père, et qu'il est de même essence avec le Père. Il a été conçu par la vertu du saint Esprit et il est né de la vierge Marie, et ainsi s'est fait homme pour me sauver. Il a souffert sous Ponce-Pilate ; il a été crucifié ; il est mort ; il a été enseveli ; et, pour moi, il a été au pouvoir du lieu invisible. Le troisième jour, il est ressuscité des morts ; il est monté au ciel ; il s'est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ; il viendra de là pour juger les vivants et les morts.

3. Je crois que le saint Esprit est Dieu, de même essence avec le Père et le Fils.

Je crois la sainte Église chrétienne universelle ; la communion des saints ; la rémission des péchés ; la résurrection de la chair, et la vie éternelle.

Ce Dieu, Père, Fils et saint Esprit, est mon Dieu.

21. *D.* Pourquoi dites-vous ces trois, le Père, le Fils et le saint Esprit ?

R. L'Écriture sainte nous fait connaître que ces trois personnes distinctes sont le seul et vrai Dieu. Ainsi je ne crois pas en trois dieux, mais en un seul Dieu ; or, j'ai été baptisé au nom du Père, du Fils et du saint Esprit.

22. *D.* Jésus, votre Seigneur, a-t-il été vrai homme tout à fait comme nous, avec un corps et une âme ?

R. Oui ; « il a fallu qu'il fût semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux, et fidèle dans les choses qui doivent être faites envers Dieu, pour faire la propitiation pour les péchés du peuple. Car, parce qu'il a souffert étant tenté, il est puissant aussi pour secourir ceux qui sont tentés (Hébr. II, 17-18). »

23. *D.* Qu'est-ce que votre Seigneur a fait pour vous ?

R. Il a gardé la parole de son Père, il a accompli, sans péché, la volonté de Dieu (Hébr. IV, 15).

24. *D.* Pourquoi est-il appelé *Jésus*, c'est-à-dire, *Sauveur* ?

R. Parce qu'il « sauve son peuple de leurs péchés (Matth. I, 21). »

25. *D.* N'y a-t-il donc point d'autre Sauveur ?

R. Non ; « il n'y a point de salut en aucun autre ; car aussi il n'y a point sous le ciel d'autre nom qui soit

donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés (Act. IV, 12). »

26. D. Pourquoi appelez-vous votre Seigneur, *Christ*, c'est-à-dire, *Oint* ?

R. Parce qu'il a été oint du saint Esprit, et établi par le Père pour notre seul maître et prophète, pour notre seul et grand sacrificateur, et pour notre roi à toujours.

27. D. Qu'est-ce que Jésus-Christ a offert à Dieu et accompli en notre faveur ?

R. 1^o Par sa foi, Christ a offert à Dieu une pleine satisfaction. 2^o Par sa mort sur la croix, il a réconcilié Dieu. 3^o Par son obéissance, il a glorifié la loi que nous avons transgressée. 4^o Par son sang et par l'œuvre de son Esprit, il m'a racheté et délivré, moi pauvre pécheur, de mon péché, de ma culpabilité et du châtement.

28. D. Quel avantage nous revient de la résurrection de Jésus-Christ ?

R. « Il a été livré pour nos offenses, et il est ressuscité pour notre justification (Rom. IV, 25). »

29. D. Êtes-vous ressuscité et élevé au ciel avec lui ?

R. Oui, en tant que je crois en lui ; car il a été fait péché et malédiction pour nous, afin qu'en lui nous fusions rendus justes et nous obtinssions bénédiction.

50. D. Où est Christ quant à son corps ?

R. Au ciel ; mais quant à sa grâce et à son Esprit, il ne

s'éloigne jamais de nous, régit son Église, et intercède pour nous auprès du Père.

51. D. Dans quel but votre Sauveur a-t-il acquis le saint Esprit pour vous ?

R. Afin que cet Esprit me régénère et me vivifie, me conduise dans toute la vérité, m'assure de la vie éternelle ; et aussi afin que par cet Esprit je m'approche incessamment de Dieu, en Jésus-Christ, comme de mon bien-aimé Père.

52. D. Que croyez-vous de la sainte Eglise chrétienne universelle ?

R. Je crois que du genre humain tout entier le Fils de Dieu se rassemble, par son Esprit et sa parole, ceux qui sont élus pour la vie éternelle, afin qu'ils soient son Église, de laquelle je crois que je suis un membre vivant et le serai éternellement.

53. D. Où le Fils de Dieu se rassemble-t-il cette Église ?

R. Il se la rassemble où sa parole est purement prêchée et les saints sacrements administrés selon son ordonnance.

54. D. Quels bienfaits Dieu accorde-t-il à cette Église ?

R. Dieu lui accorde la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle.

55. D. Quel avantage vous revient de croire toutes ces choses ?

R. L'avantage que j'ai la justice en Christ devant Dieu,

comme il est écrit : « Étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, par notre Seigneur Jésus-Christ (Rom. V, 1). »

56. D. Ainsi par quel moyen êtes-vous juste devant Dieu ?

R. Uniquement par une foi véritable en Jésus-Christ son Fils bien-aimé.

57. D. Comment entendez-vous que vous êtes justifié par la foi seule ?

R. J'entends que, devant Dieu, la satisfaction et la justice parfaites de Christ me sont imputées ; que par là tous mes péchés me sont pardonnés et je suis fait héritier de la vie éternelle ; et que je ne puis m'approprier la justice et la sainteté de Christ autrement que par la foi.

58. D. Ne pouvons-nous donc pas devenir justes et nous sauver par nos œuvres et notre piété ?

R. Non, car devant le Dieu saint la meilleure de nos œuvres est entachée de souillure, et qu'avons-nous que nous ne l'ayons reçu ?

59. D. Dieu rémunère cependant les bonnes œuvres, dans le temps et dans l'éternité ?

R. Assurément ; mais cette rémunération ne se fait pas parce que nous l'aurions méritée, mais bien par un effet de la bonté de Dieu, puisque notre Seigneur dit : « Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ; parce

que ce que nous avons fait, nous étions obligés de le faire (Luc XVII, 10). »

40. *D.* Qui opère cette foi ?

R. Le saint Esprit.

41. *D.* Par quel moyen l'opère-t-il ?

R. Par l'ouïe de la prédication de la parole.

42. *D.* Comment fortifie-t-il cette foi ?

R. Par cette même parole, quand elle est prêchée, et par l'usage des saints sacrements.

43. *D.* Qu'est-ce que les sacrements ?

R. Des signes et des sceaux ou gages de la grâce divine, institués de Dieu pour nous assurer que par grâce et à cause du seul sacrifice de Christ, accompli sur la croix, il nous accorde le pardon des péchés et la vie éternelle.

44. *D.* Combien Christ a-t-il institué de sacrements ?

R. Deux, le saint baptême et la sainte Cène.

45. *D.* Quel est le signe extérieur dans le baptême ?

R. L'eau avec laquelle nous sommes baptisés au nom du Père, du Fils et du saint Esprit.

46. *D.* Que signifie et certifie cette action ?

R. Que nous sommes lavés de tous nos péchés par le sang et l'Esprit de Jésus-Christ.

47. D. Quand Christ nous a-t-il déclaré cela ?

R. Lorsqu'il a institué le baptême, il a dit : « Allez par tout le monde, et prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui aura cru et qui aura été baptisé, sera sauvé; mais celui qui n'aura point cru, sera condamné (Marc XVI, 15-16). »

48. D. Faut-il aussi baptiser les petits enfants ?

R. Oui, parce qu'ils appartiennent, aussi bien que les adultes, à l'alliance de Dieu et à son Église.

49. D. Quel est le signe extérieur dans la sainte Cène ?

R. Le pain rompu que nous mangeons, et le vin versé que nous buvons, en mémoire de la passion et de la mort de notre bien-aimé Seigneur Jésus.

50. D. Que signifie et certifie cette action ?

R. Que Jésus-Christ nourrit et restaure pour la vie éternelle notre âme affamée et altérée.

51. D. Quand Christ nous a-t-il déclaré cela ?

R. Lors de l'institution de la sainte Cène, qui nous est rapportée ainsi : « Le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut trahi, prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et dit : Prenez, mangez : ceci est mon corps qui est rompu pour vous : faites ceci en mémoire de moi. De même aussi, après le souper, il prit la coupe, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang : faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de

moi. Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne (1 Cor. XI, 23-26). »

Et cette déclaration est répétée par l'apôtre saint Paul, qui dit : « La coupe de bénédiction, laquelle nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang de Christ? Et le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps de Christ? Parce qu'il n'y a qu'un seul pain, nous sommes plusieurs, sommes un seul corps; car nous sommes tous participants du même pain (1 Cor. X, 16-17). »

32. D. Dans la Cène, le pain est-il changé au corps de Christ, et le vin en son sang?

R. Non, pas plus que dans le baptême l'eau n'est changée au sang de Christ.

33. D. Comment devez-vous vous éprouver vous-même avant de venir à la Cène du Seigneur?

R. 1^o Je dois examiner si j'ai un vif déplaisir de moi-même, à cause de mes péchés, et si je m'en humilie devant Dieu; 2^o si je crois et suis assuré que tous mes péchés me sont pardonnés à cause de Jésus-Christ; 3^o si je suis résolu à marcher dorénavant dans la pratique de toutes les bonnes œuvres (Éph. II, 10).

34. D. Faut-il admettre à la Cène ceux qui ont une doctrine impie ou une vie scandaleuse?

R. Non, car ce serait profaner l'alliance de Dieu et attirer sa colère sur toute l'assemblée.

35. *D.* Comment donc faut-il agir à l'égard de ceux qui sont dans ce cas ?

R. Il faut agir selon l'ordre que Christ a donné : « Si ton frère a péché contre toi, va, et reprends-le entre toi et lui seul : s'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute point, prends encore avec toi une ou deux personnes, afin qu'en la bouche de deux ou de trois témoins, toute parole soit ferme. Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il ne daigne pas écouter l'Église, qu'il te soit comme le païen et comme le péager (Math. XVIII, 15-17). »

TROISIÈME PARTIE.

De la reconnaissance que je dois à Dieu pour son salut.

36. *D.* Puisque nous sommes sauvés par Christ par pure grâce, vous n'avez donc plus à faire des bonnes œuvres, et vous pouvez vivre comme vous voulez ?

R. Nullement, car la grâce ne nous appelle pas à vivre dans la souillure ; c'est pourquoi la sainte Écriture dit : « Ne vous trompez point vous-mêmes : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les larrons, ni les

avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs, n'hériteront point le royaume de Dieu (1 Cor. III, 10). »

57. D. Est-ce donc par la foi que je suis rendu juste et que je suis sauvé?

R. Sans doute; mais celui qui croit véritablement, est aussi renouvelé par l'Esprit de Christ, pour qu'il honore hautement la seule volonté et le seul commandement de Dieu; qu'il renonce à lui-même avec toutes ses convoitises; qu'il quitte le monde pour suivre le Seigneur et attendre son retour.

58. D. En quoi consiste donc la vraie conversion de l'homme?

R. Elle consiste : 1^o à reconnaître ses péchés; 2^o à désirer le pardon et la délivrance de ses péchés; 3^o à prendre son refuge auprès du Seigneur et dans sa grâce; 4^o à avoir devant Dieu une contrition durable d'être pécheur, et à s'attacher fermement à Christ.

59. D. Qu'est-ce que les bonnes œuvres?

R. Les bonnes œuvres sont celles que Dieu a commandées et qui sont faites dans la communion avec lui; que je ne fais pas pour être sauvé par elles, puisque c'est Christ qui m'a acquis le salut; mais par amour pour le prochain. Les bonnes œuvres ne dépendent ni des maximes des hommes ni de notre propre fantaisie.

60. D. Ceux qui sont convertis à Dieu, peuvent-ils observer parfaitement la loi de Dieu?

R. Dieu me conduit par sa grâce dans l'observation de ses commandements, vers lesquels aussi mon cœur est porté; en sorte que mon désir est, non pas d'observer quelques commandements seulement, mais de faire toute la volonté de Dieu. Ce que Dieu opère par moi, il l'agrée comme bon; mais, néanmoins, je demeure, dans toutes mes actions, pécheur et imparfait.

61. D. Par où commencez-vous pour marcher d'après la volonté de Dieu?

R. Je le prie dans tous mes besoins, et en tout sentiment de mon impuissance.

62. D. Faut-il invoquer les saints ou la mère de notre Seigneur?

R. Non, car Dieu seul, en tant que Dieu tout-puissant, peut nous aider; et il veut nous aider, comme un Père miséricordieux et fidèle, à cause de Jésus-Christ. Ceux que l'on nomme saints ont été pécheurs comme nous et ne savent rien de nous. Voyez ce qui est dit dans Ésaïe (ch. LXIII, v. 15) : « Certes, tu es notre Père; car Abraham ne sait rien de nous et Israël ne nous connaît pas : toi, Éternel, tu es notre Père, et ton nom est, Notre Rédempteur de tout temps. » Et Jérémie (ch. XLIV, v. 19) reproche déjà comme une idolâtrie le culte de la *reine du ciel*, autre nom qu'on a voulu donner à la mère de notre Seigneur.

65. D. Au nom de qui devons-nous prier Dieu !

R. Au nom de Jésus, qui nous a dit : « En vérité, en vérité, je vous dis, que toutes les choses que vous demanderez au Père en mon nom, il vous les donnera (Jean XVI, 23). »

64. D. Pour quelles choses devons-nous prier Dieu?

R. Pour tous les besoins spirituels et temporels, que le Seigneur Jésus-Christ a compris dans la prière qu'il nous a lui-même enseignée.

65. D. Dites-moi cette prière.

R. « Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié ! Ton règne vienne ! Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et nous quitte nos dettes, comme nous quittons aussi les dettes à nos débiteurs ; et ne nous induis point en tentation, mais délivre nous du mal ; car à toi est le règne, et la puissance, et la gloire à jamais .Amen ! » (Matth. VI, 9-13.)

66. D. Que demandez-vous à Dieu dans cette prière?

R. 1° Tout ce qui contribue à la gloire de Dieu, à l'avancement de notre salut, à la mortification de notre chair et à l'anéantissement du nom, du règne et de la volonté du diable et du monde. 2° Que Dieu pourvoie à tous mes besoins temporels, garde mon âme de tout mal, m'aide jusqu'à la fin de ma vie ici-bas, et, finalement, me reçoive dans l'éternelle félicité.

67. D. Quel sera votre dernier soupir?

R. « O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur! » et : « Viens, » Seigneur Jésus! (Luc XVIII, 13; Apoc. XXII, 17.)

68. D. Persévererez-vous, devant Dieu et sa sainte Église, dans cette doctrine et cette louable conduite?

R. Oui, avec l'aide de Dieu tout-puissant. Amen!



APPENDICE (1).

I

Le sommaire de la loi (MATTH. XXII, 37-40).

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est là le premier et le grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.

II

Le sommaire de l'Évangile (JEAN III, 16-18).

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a point envoyé son Fils au monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui ne sera point condamné, mais celui qui ne croit point est déjà condamné, parce qu'il n'a point cru au nom du Fils unique de Dieu.

III

La règle du royaume de Dieu (JEAN III, 3-7).

Jésus répondit et lui dit : En vérité, en vérité, je te dis : Si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut point voir le royaume de Dieu. — Nicodème lui dit : Comment peut naître un homme quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère, et naître une seconde fois ? — Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te dis : Si quelqu'un n'est né d'eau et de l'Esprit, il ne peut point entrer dans

(1) On aura soin que les enfants apprennent ces divers morceaux par cœur, et les sachent parfaitement, de même que les dix commandements, donnés pages 3-4, et l'oraison dominicale, page 20.

le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne t'étonne pas de ce que je t'ai dit : Il vous faut être nés de nouveau.

IV

La confession de foi dite symbole des apôtres (1).

1. Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur des cieux et de la terre.

2. Et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du saint Esprit et qui est né de la Vierge Marie. — Il a souffert sous Ponce-Pilate; il a été crucifié; il est mort; il a été enseveli; il est descendu aux enfers. — Le troisième jour il est ressuscité des morts; il est monté aux cieux; il s'est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant. — De là, il viendra pour juger les vivants et les morts.

5. Je crois au saint Esprit; — je crois la sainte Église universelle; — la communion des saints; — la rémission des péchés; — la résurrection de la chair, — et la vie éternelle. Amen.

V

Prière pour demander la conversion.

O Seigneur, toi qui ne veux point la mort du pécheur, mais qui veux sa conversion et sa vie, donne-moi ton saint Esprit; qu'il habite en moi, et qu'il fasse de moi un enfant de Dieu, pour l'amour de Jésus-Christ. Amen.

VI

Ce que la grâce enseigne au chrétien (TIT. II, 11-14).

La grâce de Dieu, salutaire à tous les hommes, a été manifestée; nous enseignant qu'en renonçant à l'impiété et aux passions mon-

(1) Voir, page 9, une confession de foi, plus détaillée, que l'enfant devra aussi savoir très-bien.

daines, nous vivions, dans ce présent siècle, sobrement, justement et religieusement; en attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, qui s'est donné soi-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de nous purifier, pour être un peuple qui lui appartienne en propre, et qui soit zélé pour les bonnes œuvres.

VII

La bienheureuse assurance du chrétien (ROM. VIII, 37-38).

Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature, ne nous pourra séparer de l'amour de Dieu, qu'il nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur.

VIII

Le triomphe du chrétien (1 COR. XV, 55, 57).

O mort, où est ton aiguillon? Lieu invisible, où est ta victoire?...
Grâces à Dieu, qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ!

IX

Le chrétien bénissant le Sauveur (APOC. 1, 6).

A lui qui nous a aimés, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang, et nous a faits rois et sacrificateurs à Dieu son Père, à lui soit la gloire et la force, aux siècles des siècles, Amen.